

La lettre de Marie du Conseil Municipal du 9 avril 2014



Bonjour à toutes et tous,

Pour ce second conseil municipal, plusieurs points de l'ordre du jour ont suscité la controverse. Les jardins partagés à Bel Air, fruit d'une action citoyenne et associative, qui en son temps avait trouvé l'opposition du Maire en exercice, est une bonne chose que nous approuvons.

Toutefois, l'absence de réponses du Maire sur de nombreux points (utilisation de pesticides, critères pour attribuer les parcelles...) ont motivé mon abstention.

L'emploi précaire dont se sert la mairie, a suscité une intervention de ma part pour rappeler la situation de ceux qui vivent la précarité : salaires minables, conditions de vie détériorées, impossibilité d'accéder au logement et à tout projet de vie.

Dans le discours, tout le monde se dit contre la précarité, mais il y a ceux qui la font et ceux qui la vivent, ceux qui l'organisent comme système de flexibilité pour augmenter leurs taux de profits ou faciliter leur gestion, et ceux qui n'en peuvent plus d'en subir au quotidien les conséquences néfastes.

J'ai voté pour le maintien d'un emploi communal pour maintenir l'activité postale à St Genès, mais en indiquant mon désaccord sur cette destruction du service public, que subissent aussi, et sans compensation, les habitants demeurant proche des anciennes postes Robespierre, Santillane, Lorraine etc...

D'autre part, j'ai soulevé les questions concernant les garanties salariales de cet employé et les conditions de sécurité pour qu'il assure sa mission.

Enfin, le Maire a relancé son projet d'un nouvel impôt pour le stationnement à Talence. Ou comment régler des problèmes de stationnement par la sélection par l'argent. L'humoriste Guy Bedos se moquait autrefois de ce genre de « sélection » : « supprimez la voiture aux ouvriers... vous roulez ! »...

Faites payer le stationnement et... etc...

Ou, comment accentuer les inégalités sociales au lieu de les réduire ! *

Marie Fauré

* Voir à ce sujet notre vidéo sur le site : <http://Talence.agv.free.fr>